



Ordonnance de télécom CRTC 2007-421

Ottawa, le 13 novembre 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Shaw Telecom Inc./ Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente de service de relais téléphonique	8340-S61-200715443	le 31 octobre 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>